

**COMMUNIQUE DU MINISTRE DES TRANSPORTS**

Dans le cadre de la professionnalisation des activités des acteurs du transport routier, l'Etat de Côte d'Ivoire bénéficie d'un appui de la Banque Mondiale à travers le Projet d'Appui à la Modernisation du Secteur des Transports (PAMOSET), pour la formation de 5 000 acteurs du transport routier.

A cet effet, le Ministre des Transports invite les gestionnaires d'entreprises de transport routier et les conducteurs routiers, déjà en activité, à se faire recenser en vue de leur formation :

- **Pour Abidjan** : à la Direction Régionale des Transports, au siège du Haut Conseil du Patronat des Entreprises de Transport Routier de Côte d'Ivoire, à l'OSER, à la Coordination Nationale des Gares Routières et à la MATCA ;
- **Pour l'intérieur du pays** : dans les Directions Régionales des Transports et dans les délégations régionales du Haut Conseil du Patronat des Entreprises de Transport Routier de Côte d'Ivoire.

Se munir des documents suivants :

- **Pour les gestionnaires** :
  - ✓ La carte Nationale d'Identité ou l'Attestation d'Identité ;
  - ✓ La carte de transporteur ;
  - ✓ Une carte de transport.
- **Pour les conducteurs routiers** :
  - ✓ La carte Nationale d'Identité ou l'Attestation d'Identité ;
  - ✓ Le permis de conduire ;
  - ✓ L'attestation de travail signée de l'employeur ;
  - ✓ La carte de transporteur de l'employeur.

Les inscriptions sont ouvertes à partir du 12 mars 2018.

Le Ministre des Transports tient à préciser que cette formation est gratuite pour l'ensemble des acteurs ci-dessus cités.



*Amadou KONE*  
**Amadou KONE**